

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-CF538

présenté par

M. Testé, M. Studer, Mme Cazarian, Mme Jacqueline Dubois, M. Mis, M. Sorre, M. Vignal,
M. Krabal, M. Haury, M. Baichère, Mme Charrière, Mme Provendier et Mme Vanceunebrock

ARTICLE 55**Mission « Investissements d'avenir »**

À l'alinéa 7, après les mots :

« du pays »

compléter l'alinéa par les mots :

« , notamment en matière éducative. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que la crise sanitaire liée à la COVID-19 a mis en exergue l'indispensable nécessité de repenser l'offre pédagogique à l'ère du numérique, les acteurs de la Ed Tech (technologies de l'éducation) ont su démontrer le rôle majeur qu'ils jouent pour répondre aux nouveaux enjeux du numérique dans les domaines pédagogiques et éducatifs et relever ainsi les défis de l'enseignement à distance.

De multiples solutions innovantes ont ainsi été mises en lumière durant la période de confinement, et ont permis d'assurer la continuité pédagogique, au travers d'offres solidaires qui se sont mises en place pour démocratiser l'accès à l'ensemble des contenus pédagogiques auprès de millions d'élèves, parents et professeurs, et pallier ainsi toute fracture territoriale dans l'apprentissage et l'éducation.

Toutefois, si la crise a pu démontrer les bénéfices et la valeur ajoutée des acteurs de la EdTech, elle a aussi surtout jeté une lumière nouvelle sur le chemin qu'il reste à parcourir et sur les moyens de parachever la transition vers le numérique éducatif.

En effet, les 400 entreprises de la filière EdTech française s'avèrent aujourd'hui entravées par une absence de cadre de l'institution scolaire, dans un marché quasiment fermé. Selon un récent rapport

de la Cour des comptes, la volonté politique de construire un service public du numérique éducatif n'a pas été accompagnée d'une stratégie de long-terme.

Or, pour préserver notre souveraineté éducative, il convient de déployer une politique du numérique éducatif ambitieuse, s'appuyant sur une filière française robuste, capable de faire face à l'influence grandissante des grandes plateformes étrangères du web dans l'éducation sur le terrain de la qualité, de l'éthique et des valeurs.

La question d'une stratégie pour le numérique éducatif national se pose désormais comme une urgence.

Les ambitions politiques et les moyens budgétaires pour aider à la construction d'une filière EdTech doivent désormais être affichées.

Pour ce faire, il convient de prévoir, dans le cadre du PIA 4, un budget suffisamment conséquent pour permettre l'émergence d'un marché du numérique éducatif, et mettre en place une structuration adaptée.

Cela permettra ainsi aux enseignants et aux élèves d'accéder à des outils et des ressources numériques de qualité, faisant de la France un leader mondial en matière de Ed Tech.